

!!!!!!!

INTERDICTION TEMPORAIRE DE CIRCULATION

!!!!!!!

Des interventions importantes sur la chaussée de l'avenue des Pyrénées (fuite d'eau et réparation de dégâts neige sur le pavage de la place), imposent une

**INTERDICTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
sur l'avenue des Pyrénées du n°1 au n°26
du Mercredi 14 avril au Dimanche 18 avril 2010 inclus.**

Les travaux devraient être terminés le vendredi soir, mais le temps de séchage de la réfection des pavés de pierre nécessite que l'interdiction aux véhicules soit prolongée jusqu'au lundi matin. Merci de bien vouloir respecter ces obligations et de prendre patience quelques jours.

COLLECTES DES DECHETS MODIFIEES LES 01 ET 08 MAI

Les collectes pour le BAC VERT des samedis 01 et 08 mai sont annulées et avancées aux : **Vendredi 30 avril et Vendredi 07 mai** à partir de 3h30.

Les déchèteries seront **fermées** les samedis 01 et 08 mai et les dimanches 02 et 09 mai ; elles seront **ouvertes** toute la journée les mardis 27 avril et 04 mai ainsi que les jeudis 29 avril et 06 mai.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945.

- **10h45** : Rassemblement sur la place
- **11h** : Défilé jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe et la lecture du message.

A l'issue de la manifestation un vin d'honneur sera servi.

OBLIGATIONS DE DEBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé que tous les ans avant le 15 avril, les propriétaires ou leurs ayants droits ont l'obligation d'effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé de leurs terrains aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres et en totalité de la surface des terrains dans les zones urbaines.

!!!!!!!

INTERDICTION TEMPORAIRE DE CIRCULATION

!!!!!!!

Des interventions importantes sur la chaussée de l'avenue des Pyrénées (fuite d'eau et réparation de dégâts neige sur le pavage de la place), imposent une

**INTERDICTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
sur l'avenue des Pyrénées du n°1 au n°26
du Mercredi 14 avril au Dimanche 18 avril 2010 inclus.**

Les travaux devraient être terminés le vendredi soir, mais le temps de séchage de la réfection des pavés de pierre nécessite que l'interdiction aux véhicules soit prolongée jusqu'au lundi matin. Merci de bien vouloir respecter ces obligations et de prendre patience quelques jours.

COLLECTES DES DECHETS MODIFIEES LES 01 ET 08 MAI

Les collectes pour le **BAC VERT** des samedis 01 et 08 mai sont annulées et avancées aux : **Vendredi 30 avril et Vendredi 07 mai** à partir de 3h30.

Les déchèteries seront **fermées** les samedis 01 et 08 mai et les dimanches 02 et 09 mai ; elles seront **ouvertes** toute la journée les mardis 27 avril et 04 mai ainsi que les jeudis 29 avril et 06 mai.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945.

- **10h45** : Rassemblement sur la place
- **11h** : Défilé jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe et la lecture du message.

A l'issue de la manifestation un vin d'honneur sera servi.

OBLIGATIONS DE DEBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé que tous les ans avant le 15 avril, les propriétaires ou leurs ayants droits ont l'obligation d'effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé de leurs terrains aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres et en totalité de la surface des terrains dans les zones urbaines.